L'ETAT SANITAIRE.

—:o:—

Cas plus nombreux mais moins de décès.

NETTOYAGE PROCHAIN DE LA VILLE ENTIERE.

Mise en vigueur de l'ordonnance relative à la destruction des moustiques.

LE CONFLIT AVEC LE MISSISSIPI.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 54.
Décès, 5.
Nouveaux foyers d'infection, 12.
Total des cas jusqu'à date, 432.
Total des décès jusqu'à date, 84.
Total des foyers d'infection, 69.

Rapport officiel du Bureau de Santé.

Le rapport officiel du Bureau de Santé clos hier à six heures du soir établit que 54 nouveaux cas de fièvre jaune ont été constatés. Il n'y a eu que 5 décès, dont 2 à l'hôpital temporaire de la rue Dumaine.

On a découvert 12 nouveaux foyers d'infection, aux points suivants :

5962, rue Patton.
616, avenue Nashville.
Angle des rues Claiborne et Champs-Elysées.
714, rue Ste-Anne.
1915, rue Bourgogne.
616, rue Saratoga.
2120, rue de Chartres.
1823, rue Royale.
2124, rue Decatur.

Explications du "Sun" de New York.

Le maire Martin Behrman a reçu hier de New York une lettre dans laquelle le rédacteur en chef du "Sun" de New York déclare que le Dr. Heller, du département sanitaire de Philadelphie, dément le rapport annonçant qu'il avait reçu du Dr. Souchon, président du Bureau de Santé de la Louisiane, une dépêche établissant que la situation créée par la fièvre était beaucoup plus grave qu'en 1878.

Le lettre est ainsi conçue :

"Nous découvrons que notre correspondant de Philadelphie était mal informé sur ce qu'avait dit le Dr. Heller, et en conséquence nous prenons plaisir à corriger son erreur."

Le "Sun", dans son article spécial, a démenti le rapport.

Heureuse initiative.

Les "officiers" du Club Sanitaire du premier ward procèderont mercredi prochain à une inspection de toutes les maisons, afin de s'assurer que toutes les citernes ont été couvertes de toile métallique comme le requiert la loi.

Le club a décidé que la loi serait exécutée dans le ward.

Le propriétaire d'une maison où la citerne ne sera pas garnie de toile métallique comme il est requis, sera arrêté sur une accusation portée contre lui par un des "officiers" du club.

Quarantaines sévères.

L'incident le plus saillant de la situation créée par les quarantaines s'est produit hier, quand les autorités des paroisses de Rapides et de Calcassieu ont interdit tout trafic, suspendant ainsi la circulation sur les lignes du Southern Pacific et du Texas Pacific.

Ces autorités ne veulent même plus que les trains traversent leurs territoires, de sorte que le trafic est absolument paralysé sur les deux lignes.

Les compagnies n'ont encore pris aucune mesure contre ces quarantaines arbitraires, mais il est probable qu'elles vont s'adresser à la justice.

Réunion à l'Hôtel de Ville.

Le maire Martin Behrman a présidé hier matin à l'hôtel de ville une réunion à laquelle assistaient les fonctionnaires sanitaires, les fonctionnaires municipaux et plusieurs citoyens, entre autres MM. le Dr Warner, Charles Janvier, Alex. Pujol, Herman Miester, le shérif Long, Geo. G. Earl, Henry M. Mayo, George Smith, S. L. Gilmore, E. C. Foster, Hugh McCloskey, les conseillers McRacken, Brandao et autres.

Au cours de la longue discussion il a été déclaré plusieurs fois que le nettoyage des rues de la ville devrait être entrepris à cause de l'effet moral qu'il produirait, car c'est un fait établi que la saleté ne sert nullement à la contagion.

Il est démontré que la théorie de la propagation par le moustique est approuvée par la science et que la saleté ne joue aucun rôle dans la fièvre qui règne actuellement.

Mais comme le maire, le Dr Warner et d'autres ont déclaré que le nettoyage de la ville avait été suggéré de nombreuses parts en ces temps derniers, il a été décidé, en vue de l'effet moral qui sera produit, de nettoyer la ville entière.

A la fin de la réunion le maire a été autorisé a nommé un comité de cinq pour diriger l'entreprise. Il a nommé MM. John J. Frawley, président, Dr Warner, James M. McRacken, E. C. Foster et Hugh McCloskey, M. George Smith étant ex-officio.

L'organisation du travail est laissée à ce comité qui s'entendra avec le commissaire des travaux publics Smith.

M. Smith et d'autres ont déclaré que le nettoyage par district était préférable. Dès qu'un district sera nettoyé tous les ouvriers en entreprendront un autre, et ainsi la ville entière sera nettoyée en un temps relativement très court.

Le Dr Kohnke, président du Bureau de Santé de la Ville, qui est arrivé au cours de la réunion, a dit que tout ce qui était nécessaire était la destruction du moustique dit "stegomia fasciata", que cet insecte seul, et non la saleté, répandait la fièvre, mais que le nettoyage de la ville ne pouvait qu'être utile à la salubrité générale.

Le Dr Warner a parlé dans le même sens.

M. Charles Janvier, président du comité chargé de recueillir des fonds pour la lutte contre la maladie, a dit qu'il était d'accord avec le Dr Konke et le Dr Warner sur la théorie du moustique, mais que le nettoyage de la ville produirait tout au moins un excellent effet moral.

D'ailleurs le nettoyage n'interrompra pas les travaux de destruction des moustiques.

M. Janvier a ensuite exprimé sa confiance dans la disparition de la fièvre avant la gelée, ajoutant que ceux qui avaient entrepris l'œuvre de destruction travaillaient avec une admirable énergie, et que pour son compte il croyait fermement que cette œuvre serait accomplie en un temps relativement court.

Le maire a dit que l'administration de la ville se tenait prête à apporter toute l'aide nécessaire, que rien en son pouvoir ne serait épargné pour mener à bien la lutte contre le "stegomya."

Le commissaire des travaux publics Smith, le conseiller Brandao et M. C. E. Foster, de la compagnie des Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, ont également pris la parole, ce dernier offrant le concours de sa compagnie et déclarant se tenir prêt à satisfaire immédiatement à toutes les requêtes des autorités.

A la Plantation Riverside.

Le Dr L. W. Tartleton annonce au Dr Souchon qu'à la plantation Riverside, à 6 milles au-dessous de Patterson et à 4 milles au-dessus de Morgan City, il a trouvé deux Italiens, atteints de la fièvre jaune, et le commis du magasin de la plantation qui a un cas typique depuis dix jours. Les cas des Italiens sont bénins. Ils sont arrivés directement de la Nouvelle-Orléans, venant du quartier Italien.

L'ordonnance relative à la destruction des moustiques.

Nous croyons utile de publier de nouveau l'ordonnance relative à la destruction des moustiques, ordonnance adoptée mardi soir par le conseil municipal de la Nouvelle-Orléans, signée mercredi matin par le maire et qui entre en vigueur aujourd'hui.

ORDONNANCE prescrivant la façon dont l'eau de nature à produire les moustiques sera conservée dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans.

1—Il est ordonné par le conseil municipal de la Nouvelle-Orléans qu'aucune eau de nature à permettre le développement du moustique ne sera conservée, excepté dans les conditions suivantes :

2—L'eau tenue dans les citernes, réservoirs, tonneaux, seaux et autres récipients pour une période de plus d'une semaine sera protégée contre les moustiques de la manière suivante :

Les citernes seront couvertes de pétrole par les propriétaires ou leurs agents dans les quarante-huit heures suivant la promulgation de cette ordonnance, et pourvues d'un couvercle en bois ou en métal ; toutes les ouvertures, au faite ou à moins de six pieds du faîte, d'un diamètre supérieur à un seizième de pouce, seront garnies de toile métallique ou de toile d'emballage ou toute autre toile dont les mailles n'auront pas plus d'un dix-huitième de pouce, par les propriétaires ou leurs agents dans les quarante-huit heures suivant la promulgation de cette ordonnance, à condition qu'après le 1er octobre 1905 tous les propriétaires soient requis de garnir les citernes avec de la toile métallique à mailles des dimensions requises par le Bureau de Santé, de façon à empêcher l'entrée des moustiques.

3—Les réservoirs, tonneaux et autres récipients seront protégés de la même manière que les citernes, ou d'une manière donnant satisfaction au Bureau de Santé.

4—Les seaux contenant de l'eau pour une période dépassant une semaine, comme les seaux d'incendie dans les presses à coton, et autres récipients d'eau stagnante, seront couverts de façon à empêcher l'entrée du moustique.

5—L'eau des étangs, mares ou bassins, dans les parcs publics ou les résidences particulières, ou dans les bas-fonds ou excavations sera peuplée de poissons destructeurs de moustiques ou couverte d'un filet protecteur, ou sera drainée au moins une fois par semaine, ou sera couverte de pétrole d'une façon donnant satisfaction au Bureau de Santé, par les propriétaires ou leurs agents dans les quarante-huit heures suivant la promulgation de cette ordonnance.

6—Le Bureau de Santé peut, à sa discrétion, quand il le jugera nécessaire, traiter l'eau stagnante en répandant du pétrole à sa surface de façon à détruire le moustique.

7—Le but de cette ordonnance est déclaré être la prévention de la propagation de la maladie par la destruction des moustiques.

8—La pénalité pour la violation de cette ordonnance, ou d'aucun des articles, sera une amende ne pouvant être supérieure à $25 ou un emprisonnement ne pouvant dépasser 30 jours, ou l'amende et la prison, et le défaut de se conformer aux clauses de cette ordonnance sera considéré comme une offense chaque jour après avis formel du Bureau de Santé.

Adoptée par le conseil de la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 1 août 1905.

T. W. CAMPBELL,
Clerk du Conseil.

Approuvée le 2 août 1905.

MARTIN BEHRMAN,
Maire.

Attestée:

W. P. BALL,
Secrétaire du Maire.

Mobilisation de la brigade navale.

Le gouverneur Blanchard a mobilisé la brigade navale. Hier à midi le commandant Bostick a reçu du gouverneur un ordre à cet effet.

Conformément à l'ordre reçu la veille les membres de la brigade étaient assemblés à leur salle d'armes, et deux escouades ont été immédiatement envoyées à bord du schooner Majestic ancré dans le bayou St-Jean et déjà commissionné.

Les préparatifs du départ ont aussitôt commencé.

Cinquante hommes sous les ordres du lieutenant-commandant Stanzenburg, qui aura le commandement jusqu'à l'arrivée du commandant Bostick, se sont rendus sur la scène des troubles.

D'autres hommes sont partis par train dans la soirée pour rejoindre les premiers aux Rigolets.

SUR L'EAU.

Rencontre entre les bateaux de la Louisiane et ceux du Mississipi.

La première rencontre entre les bateaux armés de la Louisiane et ceux du Mississipi a eu lieu hier après-midi au pont des Rigolets, au point où le lac Pontchartrain communique par un chenal avec le lac Borgne.

Le bateau à vapeur "Majestic", armé d'un canon à tir rapide, s'est rendu au pont et y a été arrêté par le bateau de patrouille du Mississipi, le "Grace", commandé par le capitaine Blunt.

Le "Majestic" est commandé par le lieutenant T. D. Miller, de la brigade navale de la Louisiane.

Le lieutenant Miller rapporte qu'au moment où il est arrivé le "Grace" s'est rangé à côté du "Majestic" et lui a demandé son nom et sa destination.

Ayant obtenu ces renseignements le "Grace" a mis sous vapeur et a gagné immédiatement les Rigolets.

Le capitaine J. W. Bostick, commandant de la brigade navale, est parti hier soir pour la scène des troubles sur le yacht à vapeur "Marie," appartenant à M. Lawrence Fabacher, qui a été réquisitionné et qui portera le pavillon du "commandant de "l'armada chargée de protéger les lacs louisianais contre les déprédations de la flotte du Mississipi."

Le "Marie" est armé de deux canons à tir rapide et est monté par quarante huit hommes.

Cinquante hommes sont partis par chemin de fer dans la soirée.

La marine de la Louisiane comptera au total 150 hommes.

Quatre bateaux à vapeur formeront avec le "Marie" la "flotte" louisianaise.

Des hommes sont tenus en réserve à la Nouvelle-Orléans et le vapeur "Stranger" partira pour le "Mississipi Sound" s'il est nécessaire.

D'un autre côté le Mississipi fait des préparatifs. Le gouverneur Vardaman a mobilisé hier d'autres miliciens pour les envoyer à la côte.

Ils sont sous le commandement de l'adjudant général Fridge.

A SLIDELL.

Le Dr Souchon, président du Bureau de Santé de la Louisiane, a reçu hier la dépêche suivante :

"Cher Monsieur,

"A propos du rapport fait à votre Bureau sur un cas de fièvre jaune provenant de Slidell, je déclare que malgré d'actives recherches pour trouver le nommé Frank Kraemer, je n'ai pu découvrir qu'un individu de ce nom avait travaillé ou vécu à Slidell ; en conséquence le rapport est erroné.

Nous n'avons pas de fièvre à Slidell et nous prenons toutes les précautions possibles pour y maintenir la salubrité.

Cette dépêche a été envoyée par le secrétaire du Bureau de Santé de Slidell.

LE TRAITEMENT RATIONNEL
des
Maladies d'Estomac
Entend que l'on
Ecarte les Drogues Nuisibles
et que l'on fasse usage de
Glycozone
Un Germicide Puissant et Inoffensif.
Endossé par les Principaux Médecins.
Envoyez vingt-cinq cents pour payer le port de la Bouteille d'Essai Gratuite. En vente chez les principaux pharmaciens.
Pas véritable sans ma signature:
Prof. Charles Marchand,
63-1 Rue Prince, N. Y.
Demandez par écrit le petit livre sur le Traitement Rationnel de la Maladie

A Morgan City.

Le Dr T. T. Tatleton annonce trois cas de fièvre jaune, ceux d'un natif et de deux Italiens.

A Alexandrie.

Le Dr C. J. Gremillon annonce d'Alexandrie qu'un Italien arrivé de la Nouvelle-Orléans est atteint de la fièvre jaune.

CORRESPONDANCE.

Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons reçue hier d'un des habitants les plus marquants de la Passe Christiane, pour faire voir que l'imposition de la quarantaine par les autorités de cette villette contre la Nouvelle-Orléans a soulevé un *tollé* bien grand là-bas comme ici.

Notre correspondant a bon espoir; il croit à la levée prochaine de la quarantaine. Il voit à quels énergiques efforts se livrent nos hygiénistes et notre population pour triompher de la maladie dont il y a des cas nouveaux chaque jour, il est vrai, mais qui, relativement, fait peu de victimes.

La Passe Christiane, le 3 août 1905.

Cher Monsieur,

Je vais être privé de visiter votre ville pendant quelque temps à cause de cette stupide quarantaine, dont nous, de la Passe, ne veulons pas, mais que nous imposent ces Esculapes du Bureau de Santé du Mississipi, auxquels s'est joint ce fanatique gouverneur à longs cheveux, Vardaman, qui, dans sa frayeur, a cru devoir appeler la milice de l'Etat pour maintenir son blocus que personne, cependant, ne cherche à forcer. Les trains qui passent ici sont gardés par des soldats armés d'un fusil et de *deux* pistolets. Ce serait comique, si les conséquences n'en étaient pas si désastreuses.

Il n'y a pas de probabilité, dit-on, que cette situation, digne des temps barbares, change de si tôt. Je ne désespère cependant pas qu'il me soit permis bientôt de vous revoir, quand ces gens seront revenus de leur panique ; aussi je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

J. A.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement empêchée par l'emploi de très simples moyens. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orleans à date prochaine dépend dans une très large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'œuvre d'extirpation.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit.

Il est important de connaître les conditions dans lesquelles ces moustiques transmettent la maladie afin que les mesures de prévention puissent être appliquées intelligemment.

Les moustiques ne deviennent infectés que lorsqu'ils piquent le malade pendant les trois premiers jours de la fièvre, et alors une période de dix jours doit s'écouler avant qu'ils puissent transmettre la maladie.

Les moustiques ne sont donc dangereux que le dixième jour après avoir piqué un malade, et le malade n'est plus dangereux après le troisième jour de fièvre.

Protéger des moustiques, nuit et jour, tous les malades atteints de fièvre pendant trois jours et détruire ensuite, avant le dixième jour de la maladie, tous les moustiques qui se trouvent dans la chambre.

Si ces précautions préventives ne sont pas prises la fièvre jaune se communique de personne en personne.

QUITMAN KOHNKE,
Officier de santé.

VOL.

Entre une et trois heures hier matin, un voleur a pénétré dans la demeure de Jos. Barrogona, rue Bourbon 1124, et y a fait sienne une somme de $350.

L'affaire Journée.

L'affaire de l'ex-inspecteur John Journée, portée récemment devant la cour suprême de la Louisiane, sera appelée à la session prochaine qui s'ouvre le premier lundi de novembre.

Un ordre lancé hier par le juge Francis T. Nicholls, de la cour suprême de la Louisiane, requiert le juge Water B. Sommerville, de la cour civile de district, de remettre tous les documents concernant l'affaire à ladite cour suprême.

DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé, le jeudi, 3 août, à 2 heures p. m., à l'âge de 70 ans, le sociétaire JOSEPH ADAM, natif de France (Haute Garonne. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'août, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi 4 août à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Perdido, No 1957, entre Bolivar et Bertrand.

Le Président,
J. M. VERGNOLE.

Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.

4 août—1f

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE,
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
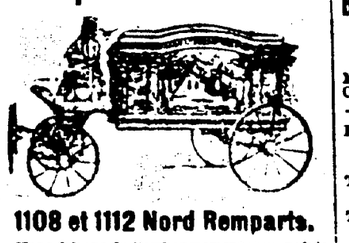
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4976.
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 aout—1 an

TELEPHONE 982.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

LA CHALEUR.

La chaleur qui nous accable depuis quelques jours n'est pas due, comme on pourrait le croire, à une température plus élevée que d'ordinaire à l'époque où nous sommes. Certes, le mercure atteint de hautes altitudes, mais ces altitudes n'ont rien de disproportionné avec celles des années précédentes au commencement du mois d'août.

C'est à l'humidité de notre atmosphère qu'il faut attribuer l'oppression dont nous souffrons, humidité due à des orages qui ont éclaté dans le Golfe du Mexique jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

Que les orages cessent et que les nuages disparaissent de notre horizon, nous souffrirons moins de la chaleur, même si le thermomètre indique quelques degrés de plus.

Retour d'un fugitif.

Un fugitif de la Nouvelle-Orléans qui avait essayé de pénétrer dans le Mississipi et avait échoué, a été ramené sous une moustiquaire et installé à l'hôpital temporaire. Il est atteint d'une fièvre jaune bien caractérisée. Il est resté trois jours à Dunbar où le chirurgien adjoint Scicle, du service des hôpitaux de la marine, l'a découvert et isolé.

Volé.

Adolphe Constance étant pris de boisson hier matin a été accosté au pied de la rue Louisiana par un nommé Adam Milte qui lui a pris sa montre. Milte a été arrêté.

Fugitif arrêté.

Geo. Johnson, sous le coup d'une accusation de blessure à la Baie St-Louis, a été arrêté sur l'avenue Carrollton hier soir par les détectives Schultz et Cantrelle.

AMUSEMENTS.

WEST END, Tous les Après-midi
Bande Militaire de Fischer,
Aitken,
Leola,
Lea-Earls,
Bessie French, Kinedrome,
Singes Acteurs de Fred,
Sièges Réservés, 10c. en vente d'avance. Magasin de Piano de Junius Hart, 1904 rue Canal. 30 juil—4f

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END.
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.
PRIX RAISONNABLES
13mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1905
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gird.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 322 rue Carondelet, coin Union.
9 avril—1f

AVIS SPECIAL.

ALLEZ CHERCHER IMMEDIATEMENT LE PREVENTIF HOMŒOPATHIQUE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE AU QUARTIER GÉNÉRAL.
SOUTHERN HOMŒOPATHIC PHARMACY COMPANY, LIMITED, 111 RUE BOURBON.
1 août—1 an

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une femme respectable pour faire la cuisine et aider au ménage d'une petite famille. S'adresser 826 rue St. Philippe.
30 juil—1f

sans témoins.

Cet homme ne perdait pas un seul de ses mouvements et, qui plus est, avec l'astuce dont il était doué, il en comprenait le but.

Sans préventions, peut-être l'eût-il méconnu, mais la visite de l'aîné des Brucourt l'avait mis en éveil.

Lorsque le vicomte sortit de son pavillon, en emportant le flacon bien devenu grâce à lui un de ces engins meurtriers qui ne pardonnent pas, il se disait :

—Du diable si jamais chimiste, aussi malin qu'il soit, peut découvrir une trace quelconque de cette mixture infâme !

Il avait aux lèvres son éternelle cigarette.

A quelques pas de la forge, il la jeta à terre et se mit à siffler un air de chasse pour se donner à lui-même l'apparence de l'homme dont la conscience est d'une sérénité parfaite et peut-être l'illusion d'une tranquillité d'âme que, tout blasé qu'il fût, il ne devait jamais retrouver.

Tout à coup une silhouette bizarre lui barra le chemin.

Il recula d'un pas et demanda d'une voix altérée, comme une sentinelle surprise par l'ennemi :

—Qui va là.

—Ne craignez rien..... C'est moi.

—Pillon ?

—Oui.

—Diable, si tard....que viens-tu faire ?

—Voir ce qu'est devenue de Sylvine....

—Ah !

—Je l'attendais....et comme elle n'arrivait pas, j'ai été pris d'une inquiétude....

—Toi !

—Dame ! on peut faire de mauvaises rencontres .... M. le vicomte le sait bien .... Dans les bois, une jeune femme est exposée....Il y a des rôdeurs, des chemineaux, de mauvais drôles qui peuvent ne pas avoir de bonnes intentions....

—Alors ?....

Comme elle était à Belfonds, je me suis dit que je ne ferais pas mal d'aller au devant d'elle et que peut-être elle était retenue au château, à cause de la jeune dame.....

—Quelle idée !

—On dit qu'elle n'est pas bastante.... que sa santé va de mal en pis.....

—En effet.... on fait ce qu'on peut, mais on a bien de la peine à obtenir du mieux.....

—C'est pour elle le médicament que vous prépariez tout à l'heure ?

Le coup était direct.

Le vicomte blêmit, mais l'obscurité ne permettait pas au borgne de s'en apercevoir.

Pourtant il avait eu nettement la vision d'un soubresaut, d'un mouvement de colère.

Il reprit :

—Je passais.... j'ai vu de la lumière, j'ai cru que c'était le père Bruno qui veillait et, comme on vous distinguait très bien, je me suis dit que vous alliez ressortir et je vous ai attendu.... Vous pensez bien que je ne m'occupe pas de ce que vous faites, mais j'avais à vous parler..

—A quel sujet ?....

—Je ne suis donc pas fâché de vous rencontrer .... C'est à propos de la demoiselle....

—Qui est venue un soir chez toi ?....

—En votre compagnie....

—Eh bien ?

—Je tenais à vous avertir.... On en jase dans le pays....

—Qui donc ?

—Je ne sais pas .... Tout le monde....

—Bah !....

—Dans les cafés .... Un peu de côté et d'autre....

—C'est que tu auras bavardé.

—Moi !....

—Oui, toi, Pillon.

—Bien malin celui qui m'arracherait du gosier une parole que je ne voudrais pas dire....

—Tu étais seul dans ta cabane et tu n'as pas de voisins....

—C'est entendu ; vous aviez rudement bien choisi l'endroit.. Seulement, la chasse avait fini sur les cinq heures et demie à six heures ...On a su que vous n'êtes rentré à Belfonds que vers les onze heures et même plus, et que vous vous êtes perdu en chemin....Ce n'était pas naturel.. Les gens de l'écurie ont causé... c'est plus que probable ..... et vous savez, quand le premier babillard a dit un mot, les autres en débitent un chapelet....

—Ce que je fais ne regarde personne.

—Si....

—Qui donc ?

Le violoneux observa malicieusement :

—La pauvre jeune dame d'abord.... Si quelque ami allait lui raconter ce qui s'est passé là.....

—Pillon !

—Oh ! Ce ne sera pas moi, m'sieu le vicomte. Je suis une tombe.... Ce que je sais ne sort pas du Val au biches.... J'ai les lèvres cousues.... Seulement il y en a dans le pays qui ont de bons yeux qui savent comprendre les choses à demi-mot.

—Qui donc ?

—Les Brucourt par exemple. Le grand Jérôme, une brute.... S'il entend parler de l'affaire, je le vois s'amener dans mon gourbi, pour essayer de tirer la chose au clair.... Quelque rôdeur, un garde, Jean Roux, par exemple, vous aura vu sortir de ma boîte avec votre poulette. Bref, vous êtes averti.... Je fais ce que je peux pour vous.... Ouvrez l'œil.....

Ils arrivaient devant la façade du château.

Le vicomte était blême et grinçait des dents sous l'empire d'une violente contrariété.

Pillon n'avait qu'un œil mais il savait s'en servir.

La lumière qui sortait des fenêtres du rez-de-chaussée tombait en plein sur le visage du maître.

Le violoneux reprit pour le pousser à bout :

—Tout le monde dans le pays prétend que la jeune dame file un mauvais coton. Ce serait une rude perte pour les pauvres gens....Une si bonne personne ! Vous êtes jeune et vous pourriez en épouser une autre, la belle brune de la chasse, par exemple, une fille magnifique ou le diable m'emporte !

La voix du borgne était parfaitement tranquille, et cependant elle cinglait le vicomte comme une lanière de fouet.

Il aurait pu croire que le pauvre diable pénétrait au fond de sa pensée.

Il prit un billet de cent francs dans sa poche et le glissa dans la main de Pillon en lui disant :

—Tiens, voilà pour t'acheter un autre violon, car le tien est terriblement délabré. Prends et pas un mot à personne.....

Pillon refusait.

—Prends donc, fit il avec colère, et pas de façons. Je ne crains rien et n'ai pas de reproche à me faire. Avec un mot mal interprété on peut faire pendre un innocent. Tais-toi et file à la muette. Ta femme doit t'attendre au Val aux biches. Bonsoir. J'ai affaire.

Il s'en alla.

Pillon restait immobile dans l'allée, son billet de cent francs à la main.

A la fin, il le mit dans un coin de son mouchoir, fit un nœud et tourna les talons en se disant :

—Pourquoi me donne-t-il ce billet que je ne lui demande pas ? Faut-il qu'il ait peur de moi et la conscience noire !....

Le vicomte rentrait au château, mécontent.

La voix de Pillon lui avait paru extraordinairement railleuse.

Elle l'inquiétait, mais dès qu'il fut dans le vestibule il se rassura.

Après tout, que pouvait-il savoir ?

Rien d'important.

Seulement il était sur une piste. Ses railleries mal déguisées le prouvaient, et ces hommes des bois sont de fins limiers.

Qu'un souffle de vent leur apporte la moindre trace d'un passage, un atome d'odeur, un indice, et la bête est bientôt debout.

On causait dans le pays.

Qui ?

Tout le monde sans doute, l'un et l'autre, le premier venu, les amis de Marguerite Beaulieu, et ils étaient sans nombre, les Brucourt pas faciles à égarer, les petites Charmettes, jalouses de mademoiselle de Rohaire qui leur portait ombrage et les éclipsait, l'ancien juge de paix avec sa grosse caille et jusqu'à l'abbé Vincent, tout dévoué à sa châtelaine, ou le commandant Durocher qui n'aimait pas les Parisiens, lui entre autres.

Qu'un mot parvint aux oreilles de la vicomtesse ou de M. de Rohaire, que pouvait-on savoir de ce qui arriverait ?

Il fallait donc se hâter.

Marguerite était remontée à sa chambre.

Jusque-là il avait employé le redoutable et cruel poison avec assez de réserve pour qu'en cas d'accident les recherches dussent rester infructueuses.

Maintenant, pressé par les circonstances, il forçait la dose.

L'effet devait donc être presque foudroyant.

Arrivé au palier du premier étage, il s'arrêta.

Le château de Belfonds avec sa masse carrée et sans grâce couvre un espace considérable.

Deux lampes éclairaient mal des corridors interminables dans lesquels on n'entendait aucun bruit.

Le vicomte en suivit un et presque à l'extrémité, il frappa à une porte qui s'ouvrit aussitôt comme à un signal convenu.

La femme de chambre de la vicomtesse se trouva devant lui.

Il demanda à voix basse :

—Votre maîtresse ?

—Elle doit être sur le point de s'endormir.

—Sa porte est fermée ?

A continuer